

Acte de naissance de ROUSSENNAC Charles [16].

L'an mil huit cent cinquante-deux, le vingt-deux octobre à une heure du soir, par-devant nous adjoint, soussigné, délégué par le maire, officier de l'état civil de la ville et commune d'Angers, département de Maine et Loir, est comparu Antoine ROUSSENNAC, charpentier, âgé de 45 ans, demeurant en cette ville cours de la hacherie n° 7, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en son domicile ce matin à dix heures, de lui déclarant et de Renée CHALONNEAU, son épouse, âgée de quarante ans, mariés commune de Chalonnes sur Loire, le onze décembre mil huit cent trente-quatre ; auquel enfant il a déclaré donner le prénom de Charles ; les déclaration et présentation faites en présence de Jean Raimbault, charpentier, âgé de soixante un ans, demeurant rue des Charbonniers, et René Moire, aussi charpentier, âgé de trente-sept ans, demeurant faubourg Saint-Michel ; lesquels ont déclaré ne savoir signer ; et le père a signé avec nous, après lecture.